

■ Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

PROCES VERBAL

du Conseil des Etudes et de la Vie

27 janvier 2010

PROCES VERBAL APPROUVE AVEC 2 ABSTENTIONS AU CEVU DU 28 AVRIL 2010

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni en séance plénière le :

Mercredi 27 janvier 2010

A 14 heures à la Présidence de l'Université – salle du Conseil

COLLEGE ENSEIGNANT A ET B

MEMBRES PRESENTS :

Collège enseignants A

M. Eric DELABAERE, M. Aziz BALLOUCHE, M. Didier LE GALL.

Collège enseignants B

M. Dominique JONCHERAY, Mme Sabine MALLET, M. Guillaume NICOLAS.

AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Monique SAUNIER

Mme Michèle FAVREAU

M. Adnan MECHBAL

MEMBRES EXCUSES

M. Jean-René MORICE

Mme Geneviève MAURAS

MEMBRES ABSENTS

Melle Sandra PALMERO, M. Fabrice GUERIN, M. Serge BLONDEL, Mme Isabelle RICHARD.

COLLEGE "BIATOSS"

MEMBRES PRESENTS

Mme Christine BEDU, Mme Brigitte BICHET

AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Emilie BOMAL, Mme Monique BERNIER

COLLEGE « ETUDIANTS »

MEMBRES PRESENTS

M. Antoine MURZEAU, M. Guillaume IFRAH, Melle Chloé NETTER, M. Matthieu GONOT-GASCHARD, M. Maxime ROCHER, M. Bryan COUBARD.

MEMBRES ABSENTS

M. Alix ARTHAUD., M. Alexis COCHIN, M. François Loïc PICHARD.

COLLEGE « PERSONNALITES EXTERIEURES »

PRESENTS :

Mme LANNAUD ROLLAND, Directrice du CLOUS.

MEMBRES ABSENTS :

M. MUSSET, représentant du comité d'expansion.

EXCUSES :

M. LAHEURTE, représentant de la CCI Maine et Loire.

MEMBRES INVITES

PRESENTS :

M. BOUJON, Directeur du SUIO.

M. AMALRIC, Directeur du SUAPS

M. SCHAUB, Directeur de l'UFR Sciences

MEMBRES ABSENTS :

Le représentant de l'Inspectrice d'Académie

Le représentant de l'IUFM Pays de Loire

SOMMAIRE

1.	Informations diverses.....	4
2.	Bilan du mandat du vice président Etudiant, Antoine Murzeau	6
3.	Accord de double diplomation en partenariat international avec l'université de Timisoara.....	7
4.	Demande de création de diplômes	7
5.	Demande de modifications : « DU Conseiller vendeur en magasin spécialisé de jeux et jouets »	9
6.	Subventions FSDIE : analyse des projets étudiants	9
7.	Approbation des procès verbaux des CEVU du 21 octobre 2009	10
	et 25 novembre 2009.....	10

M. Martina ouvre la séance à 14 heures salle du conseil.

1. Informations diverses

I La dotation globale de fonctionnement :

M. Martina annonce une augmentation de 13% de la DGF hors masse salariale. Sur les deux dernières années, c'est l'université d'Angers qui a obtenue la plus importante augmentation en % en France. En valeur absolue nous sommes très près des premières universités.

Cependant le président note quelques bémols:

- l'université est en décalage par rapport aux annonces de M Hetzel de décembre 2008 qui prévoyait une augmentation de 3,9 millions d'euros.
- sous la pression des universités « perdantes », la politique de redistribution des postes a été abandonnée. Il était prévu que l'université bénéficie de 7 postes supplémentaires par la redistribution. Cet aspect de redistribution est abandonné également.
- les moyens accordés sont établis en fonction du sous encadrement existant tant au niveau enseignants chercheurs que BIATOSS.

M. Martina rappelle que le fait d'avoir des possibilités financières supplémentaires n'implique pas que l'université d'Angers aura des postes fonctionnaires en plus.

Le président indique que la politique menée dans le cadre des contractuels s'intègre dans une politique de masse salariale financée par l'établissement. De ce fait c'est un investissement important. Par ailleurs la politique des contractuels est envisagée avec un cadrage de progression de carrière mais aussi à terme dans des circonstances exceptionnelles des procédures de CDI.

M Martina note que ces augmentations doivent faire face à des charges nouvelles (les TP qui sont financés comme les TD sur l'enveloppe budgétaire, la politique des primes qu'il faut conduire, etc....).

Le président indique cependant que les axes prioritaires sont maintenus :

- le financement des appels à projets mis en place en 2009,
- la pérennité des personnels sur emplois dits « pérennes »,
- la possibilité de dégager des emplois supplémentaires sur les laboratoires de recherche avec un axe prioritaire de soutien de postes techniques,
- le renforcement du socle des composantes.

Le ministère va transmettre le mode de calcul très prochainement.

La communication autour de ces moyens est difficile à tenir de la part du Ministère. **M Martina** indique que pour l'Université d'Angers, l'information à transmettre est celle de l'obtention de moyens supplémentaires par rapport à un sous encadrement. Par ailleurs si d'autres groupes de travail se mettent en place il faut introduire au niveau ministériel la notion d'attractivité de notre université avec peu de moyens et valoriser l'efficacité.

M. Legall demande ce qui a été valorisé dans la révision du ministère.

M. Martina indique que la révision a porté :

- sur la proportion L et M
- sur la valorisation des 10000 premiers étudiants

On a perdu sur le traitement TP=TD par rapport aux universités scientifiques mais on ne connaît pas le calcul du ministère.

L'université doit avant tout dans la négociation et le dialogue ministériel s'appuyer sur la notion d'efficience.

I Les effectifs :

M. Martina annonce une augmentation des effectifs de 3,32% avec 18514 étudiants au 15 janvier 2010. Le seuil de 18000 étudiants est dépassé pour la première fois à l'université.

I Les élections :

Le président souligne qu'aucun moyen supplémentaire n'a été prévu sur la communication de cet événement pour inciter à une plus grande participation. Si l'université veut améliorer le taux de participation, d'autres axes d'action doivent être envisagés, comme la formation, les relais, la mobilisation des enseignants. Il est cité l'université du Havre qui envoie un courrier à chaque étudiant dans le cadre des élections.

M. Legall note que les étudiants pensent eux mêmes qu'ils ne sont pas assez informés. Cependant il tient à préciser que cette information ne doit pas passer par des affichages « nocturnes » sur le campus par les étudiants. Il note que le personnel technique est confronté au chahut des étudiants la nuit lors de ces campagnes d'affichage.

Il informe le CEVU que la faculté des Lettres a mis en place un module sur le « fonctionnement de l'institution » pour les étudiants de 1^{ère} année, qui permet à ces derniers de mieux connaître son environnement institutionnel. Le relai doit passer aussi par les étudiants élus.

Melle Netter souligne que les étudiants iront voter dès qu'ils auront une meilleure connaissance du système. La formation est primordiale pour transmettre des informations sur les élections. En tant qu'élue, elle remarque qu'il est difficile de faire la différence entre « la politique » et « la politique universitaire » pour le public étudiant.

M Martina indique que le site Web va être revu complètement. Dans la partie « vie étudiante » la porte des systèmes interactifs n'est pas fermée à condition que tous les impacts soient envisagés en terme de sécurité, de contrôle pour éviter les dérives.

Le président indique également que les primo entrants qui vont voter le 9 février ne connaissent pas pour la plupart le fonctionnement de l'université.

M Coubard pense que les élus étudiants peuvent former leurs pairs.

M Delabaere veut renforcer la réflexion sur le fonctionnement de l'université, la vie étudiante. Cet aspect sera abordé au cours des réunions sur l'auto évaluation. Dans les indicateurs de l'AERES il y a celui de la participation aux élections étudiantes.

M Ballouche souligne le rôle important des enseignants dans cette démarche d'incitation aux élections. Il faut faire connaître par ce biais le vrai fonctionnement d'une université avec ses instances, ses commissions. La parole des enseignants est importante. Un mail pourrait être envoyé aux enseignants pour qu'ils consacrent un instant d'information en amphithéâtre aux étudiants sur l'actualité des élections.

M Legall remarque que la participation des étudiants aux conseils n'est pas qu'un vecteur de mécontentements. La représentation étudiante peut faire remonter des suggestions positives et être dans une démarche dynamique.

Sur les moyens de mise en place de vote électronique suggéré par M. Morice, ce dispositif est très complexe à mettre en place. Dans les élections nationales le vote électronique n'est pas acquis. Le vote est un acte citoyen, une démarche. Il faut penser aux démarches de vote compulsif sur l'ordinateur.

M Delabaere souligne le travail nécessaire autour du rôle des BDE sur la vie étudiante dans son ensemble.

M Coubard pense que les BDE communiquent rapidement auprès des étudiants et ont un rôle important.

M Ifrah pense que les BDE, très importants dans la communication, ne doivent pas cependant se substituer à l'organisme institutionnel dans le cadre de l'information.

2. Bilan du mandat du vice président Etudiant, Antoine Murzeau

M Murzeau dresse un bilan de sa fonction en notant l'intérêt qu'il a porté aux dossiers gérés. Ces deux années ont été partagées entre une phase d'observation et d'action.

M Murzeau note l'innovation majeure de la mise en place d'une conférence des présidents d'associations. Cette expérience est enrichissante et a trouvé immédiatement un écho de la part des associations étudiantes. L'université a des atouts sur des thématiques précises qui se juxtaposent :

-un espace culturel unique, qui n'existe dans aucune autre université.

-une commission vie étudiante qui contribue à subventionner des projets FSDIE innovants. Certaines propositions ont pu être isolées avec un réel potentiel de rayonnement pour l'établissement.

-un dispositif de tutorat d'accueil. Des réflexions générales doivent se poursuivre pour une amélioration. Il faut mettre en place de réelles procédures pour un suivi.

M Murzeau remercie la DEVE pour le soutien logistique donné.

M. Legall remercie le vice président étudiant de son action et propose que le document bilan qu'il a composé soit mis à disposition sur un champ plus large que celui des conseils.

M Murzeau met à la disposition des membres du CEVU ce document synthétique. Ce document est un outil pour le futur vice président étudiant et un retour d'expérience.

Il précise par ailleurs que le pilotage de la vie étudiante est intéressant et complexe. C'est une véritable stratégie dans la mise en œuvre d'action qu'il faut poursuivre.

M Murzeau espère que cette version papier sera utile à son successeur et constituera une traçabilité.

A la demande de Monsieur **Coubard** sur la disponibilité future de M Murzeau après son départ, l'intéressé signale qu'il part au Canada en stage mais restera disponible pour son successeur.

M Delabaere félicite M Murzeau de son action en tant que premier vice président étudiant dans le cadre de la loi LRU. Il précise que cette action a permis la mise en place d'un référentiel, d'une logistique et un côté pérenne sur la fonction de vice président étudiant et un mode d'action au niveau de la DEVE.

M Delabaere pense que ce document contribuera à définir les appuis et le rôle exact d'un vice président au sein d'une université.

M Martina remercie Antoine et note que ce poste de VPE est important. Il faut une articulation entre les instances de l'université. Le vice président de par sa participation au bureau est partie prenante de la politique de l'établissement. Le bureau est une instance restreinte au sein de laquelle on aborde la politique de l'université et la voix du VPE y a toute sa place.

M Martina relève les qualités de M. Murzeau inhérentes à la fonction de vice président et dont il a fait preuve au bureau :

- une écoute attentive
- une intervention toujours pertinente
- une discrétion liée à sa fonction quant aux informations partagées en bureau.

L'action de M Murzeau a été active et toujours efficace avec les différents interlocuteurs de l'université. La vie étudiante est un champ très vaste. Le vice président étudiant doit avoir de la personnalité et un savoir faire dans le lien avec les autres étudiants.

Le président a noté le caractère unique de l'espace culturel relevé par Antoine et note que l'université mènera toujours une politique active en matière de vie étudiante avec des moyens correspondants. Cette politique doit être consensuelle et pondérée.

L'étudiant au niveau du ministère est « environné » sur plusieurs domaines. Il y a une non reconnaissance dans l'attribution des moyens sur la vie étudiante. Il y a des choix à faire et l'université d'Angers ne changera pas sa ligne d'action sur le développement de la vie étudiante.

M Murzeau reçoit les applaudissements de la salle.

3. Accord de double diplomation en partenariat international avec l'université de Timisoara

Master mention histoire géographie, document spécialité : chargé de développement : entreprises et territoires.

M Webb donne les grandes lignes de ce projet. Il indique que cette double diplomation s'inscrit dans la stratégie internationale de l'université :

- un travail avec les collectivités territoriales.
- un encouragement de la franco phonie.
- une double diplomation.
- un renforcement des liens avec le partenariat existant.

Les étudiants roumains sont éligibles à une bourse de la région.

Ce projet est adopté à l'unanimité en précisant bien dans le document la mention « histoire, géographie, document ».

4. Demande de création de diplômes

I Diplôme d'université « communication interculturelle » :

Cette formation répond à une demande du monde professionnel qui évolue sur des postes

- de techniciens ou cadres en contact avec un public étranger
- des professionnels du tourisme

- des professionnels du médical
- des professionnels du social

Des intervenantes du CUFCO présentent le projet en indiquant que cette formation est unique dans la Région. Cette formation a 240 heures sur une année civile. Elle est pluridisciplinaire et traite de plusieurs thématiques.

M. Delabaere note un niveau d'entrée L1 et de sortie niveau L3.

Le coût de cette formation s'élève à 2500 € avec les droits de scolarité ministériels en sus.

M. Delabaere indique que les formations et DU proposées par le CUFCO doivent être rattachées à une composante. Dans le cadre de cet enseignement le rattachement s'effectuera auprès de la faculté des Lettres. Un courrier devra être fait en ce sens auprès de la composante.

M Legall trouve la formation intéressante mais s'interroge sur l'absence d'information auprès de la faculté des Lettres. Il a eu connaissance de ce projet depuis quelques jours, il faudrait veiller à informer les composantes lorsqu'elles sont partie prenante. Il adhère à un développement dans ce registre « interculturel » dans une logique de mondialisation.

M Joncheray signale l'absence d'enseignants de compétence linguistique dans cette formation.

Cette formation n'est pas inscrite dans une dynamique d'apprentissage d'une langue.

M. Ifrah note la présence d'un seul intervenant dans le module « santé », ce qui semble insuffisant.

Les responsables de cette formation précise que la liste pédagogique n'est pas exhaustive.

Le DU est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

I CU Management des équipes et des projets au sein des services techniques, administratifs et logistiques

Ce certificat s'adresse à des personnels de santé, d'industrie ou d'administration pour valoriser le rôle et les missions des encadrants de proximité de 1^{er} niveau dans leur rôle managérial.

Le niveau d'entrée est le bac et de sortie de niveau 3

M Frappier note que cette formation répond à un public de niveau 4 ou 5 dans le domaine administratif ou santé. Il est en partenariat avec l'IFSO.

Cette formation est de 112 heures avec une validation par remise d'un livret et d'une soutenance sur une problématique concrète.

Le tarif pour un financement individuel pourrait être ramené à 900 euros.

A la demande de M Coubard, M Frappier note que certains personnels de santé de niveau bac se retrouvent en situation de management et ont besoin d'une formation complémentaire.

La composante de rattachement serait l'UFR Droit.

Mme Mallet s'étonne de toutes ces formations de management et demande si ces certificats sont connus du monde professionnel.

M Frappier note qu'il s'agit d'une certification et d'une reconnaissance.

Mme Mallet note que l'université a beaucoup de formations de management dans plusieurs composantes.

M Delabaere précise que ces CU correspondent à un besoin de formation pour un public déterminé. Le rattachement à une composante est important et une réflexion doit s'engager dans l'articulation de certaines formations existantes.

Le CU est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

I CU Manager le tutorat et ses acteurs au sein des établissements de santé

Cette formation de 116 heures répond à un besoin des personnels de professionnels de santé et liée à la réforme en soin infirmier. Dans le cadre du stage il y a une notion de management du tutorat et d'encadrement de ces étudiants.

Le coût de cette formation serait ramené à 900 € dans le cas d'un financement individuel.

La composante de rattachement proposée serait l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé

Le CU est adopté à l'unanimité

5. Demande de modifications : « DU Conseiller vendeur en magasin spécialisé de jeux et jouets »

Mme Troussel précise qu'il s'agit de créer deux parcours dont un pour le diplôme d'université et l'autre au titre d'un certificat de qualification professionnel. Ce CQP est reconnu par le syndicat français du jouet et le FORCO. Les stagiaires sont d'un niveau bac et ne seraient pas inscrits en DU. Ils suivraient la formation et passeraient le CQP.

Après avoir examiné les possibilités, il apparaît que ces étudiants non titulaires du bac ne peuvent prendre une inscription dans une formation d'enseignement supérieur. Par ailleurs ils n'ont pas suffisamment d'expérience pour entrer dans le champ d'une validation.

Mme Mallet pose la question de savoir si la chambre de commerce ne pourrait prendre en charge cette formation en faisant intervenir des professionnels de l'université. Elle met en garde sur cette ouverture qui pourrait s'étendre à d'autres formations.

M. Ballouche pense que ce DU a des conditions d'accès précises et l'ouverture à un public non bachelier pose problème. L'intervenant estime que c'est le fondement même de ce diplôme qui est en jeu.

Le CEVU émet un avis défavorable à l'unanimité sur les modifications demandées.

6. Subventions FSDIE : analyse des projets étudiants

Association SEP 49 : Salon de l'épargne et du patrimoine : avis favorable du CEVU à 4 voix contre pour une subvention de 5100 €.

Association BDE FIBA : Soirée d'ouverture du salon de l'épargne : avis défavorable à l'unanimité pour une subvention de 4844,00 €. Motivation du refus : problème de définition du projet et de l'impact sur le campus. Aucune mise en commun du plan de communication avec l'association SEP 49, qui organise le salon de l'épargne. Peu de corrélation de manière générale avec les porteurs de projet de l'association SEP 49.

Association Les Tréteaux : saison 2009/2010, préparation et conception de projets de créations : avis favorable à l'unanimité pour une subvention de 11170 €.

Association BDE ESTHUA : Gala de l'ESTHUA : avis favorable du CEVU l'unanimité pour une subvention de 1000 €.

Association GESTIA : séminaire d'études à St Petersburg : avis favorable à l'unanimité pour 2700 €.

Association COMALI : accueil d'étudiants en médecine maliens de l'association santé plus commune VI, projet Angers 2010 : avis favorable pour une subvention de 2500 €.

Association AGEA UNEF : Festival étudiant contre la discrimination : avis défavorable à l'unanimité pour une subvention de 1 479,30 €. Motivation du refus : dossier incomplet, projet non abouti, manque d'informations précises.

Association GESTIA : Olympiades de gestion, avis favorable pour 828 €.

Association « ESEMAP 4 L Trophy » : avis favorable pour une subvention de 1500 euros avec 1 voix contre et 4 abstentions.

Association « BDE DROIT » Lipdub : avis défavorable à l'unanimité pour une subvention de 1000,00 € : Motivation du refus : Projet potentiellement intéressant mais à retravailler (notamment en terme de budget).

Association « BDE DROIT » Saut à l'élastique : avis défavorable avec 1 abstention pour une subvention de 3 000,00 €. Motivation du refus : projet de relation publique. Problème en terme d'image de l'Université vis-à-vis de la population angevine.

Association « CLAPE » L'art de rien : avis favorable pour 1000 euros.

Association « CEEC », Club Entrepreneur Etudiants Choletais, rencontre Etudiants professionnels : avis favorable avec 2 abstentions pour une subvention de 700 €.

Association BDE AESSEG, avis favorable avec 4 abstentions pour une subvention de 3000 €.

7. Approbation des procès verbaux des CEVU du 21 octobre 2009 et 25 novembre 2009

Le procès verbal du 21 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Le procès verbal du 25 novembre est approuvé à l'unanimité sous réserve des ajouts demandés par M. Ifrah.

La séance est levée à 19h40.

Le Président de l'Université

Daniel MARTINA



Le Vice-Président du CEVU

Eric DELABAERE



La Directrice des Enseignements et de la Vie étudiante

Brigitte BRAULT

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Brault'.